

« SANS SON ET SANS CHANT »  
La dépénalisation et la médicalisation du suicide dans les pays tchèques  
(1787-1873)

*Daniela Tinková*

La contribution se consacre au processus et aux diverses phases de la dépénalisation du suicide sous la monarchie Habsbourgeoise dans les années 1787 à 1873. Pour cela, elle s'appuie largement sur des cas concrets de la pratique des tribunaux dans la seigneurie de Český Krumlov et d'autres exemples tirés de la région de Bohême-Moravie. À cette époque, diverses mesures législatives entraînèrent le renoncement à des actions punitives qui étaient liées aux biens et au corps du défunt. Ainsi il s'en suivit une adaptation au changement progressif à la pratique, qui remontait notamment aux résistances populaires, pour pouvoir faire un enterrement au cimetière, voire un enterrement religieux. L'auteure identifie de manière concluante que le spécialiste médical joua un rôle de plus en plus important à partir des Lumières : la constatation médicale d'une souffrance morale permit la mise en place d'une stratégie de sortie des normes répressives du droit pénal et finalement aussi du droit canonique aux effets plus longtemps durables.